

# CONSEIL MUNICIPAL

## du 27 mai 2010.

### PROCES VERBAL

L'an deux mil dix le vingt sept du mois de Mai à vingt heures, le Conseil Municipal convoqué le vingt et un Mai deux mil dix par le Maire en session ordinaire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean CLAVERIE, Maire.

**Etaient présents** : M. Jean CLAVERIE, M. Francis DELORT, Mme Christine BUORO, M. Jean-Marie BROSSIER, Mme Marie-Claude MOGES, M. Lionel PEYROUT, Mme Danielle BERRUYER, Mme Françoise LE RU, M. Jean-Paul MERCADIE, Mme Marie-Françoise LEVADOU, M. Jean-Marie BOMIN, M. Eric MELEIRO, Mme Thérèse DEVILLE, Mme Marie-France TOUJA, M. Julien MONTEIL.

**Absents excusés** : M. Francis DURAND (pouvoir à M. Francis DELORT), M. Pierre VIDAL (pouvoir à Mme Christine BUORO), Melle Marine HAIRON (pouvoir à M. Jean CLAVERIE), M. Jean-Paul DUVAUCHELLE (pouvoir à M. Jean-Marie BROSSIER).

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice qui sont au nombre de 19, il a été, conformément à l'article L. 2121. 15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Madame Thérèse DEVILLE ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Le procès-verbal de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.**

### COMPTE RENDU

#### **1 – Validation de la décision de la Commission d'appels d'offres**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la commission d'appel d'offres réunie le 12 avril a décidé de retenir l'offre du Bureau d'étude BEZY pour la mission « Assistance à Maîtrise d'ouvrage pour la création d'une ZAC » pour un montant d'honoraires de 30 000,00 € HT (hors tranches optionnelles),

Détail de la mission « d'études préalables et pré-opérationnelle » :

- Réalisation de l'analyse,
- Assistance et conseils auprès des élus,
- Procédure de consultation,
- Réalisation des dossiers et cahiers des charges en vue d'une consultation.

Monsieur PEYROUT regrette que le terrain d'assiette de cette ZAC soit une zone boisée qu'il souhaite voir préservée.

Les membres du Conseil Municipal prennent acte de cette décision par :

**CONTRE : 1 (Lionel PEYROUT)**

**ABSTENTION : 1 (Marie-Claude MOGES)**

**POUR : 17**

## 2 – Décision modificative n°1

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à des changements d'imputation sur le budget primitif 2010 demandés par la Trésorerie et propose à l'assemblée les virements de crédits suivants, à savoir :

DEPENSES				
CHAPITRE	COMPTE	OPERATION	INTITULE	MONTANT
13	1311	0174	Subvention d'équipement d'Etat	18 000
77	7788	-	Produits exceptionnels divers	4 000
			TOTAL	22 000

  

RECETTES				
CHAPITRE	COMPTE	OPERATION	INTITULE	MONTANT
13	1311/041	0174	Subvention d'équipement d'Etat	18 000
77	775	-	Produits de cessions d'immobilisations	4 000
			TOTAL	22 000

**POUR : 19**  
**ABSTENTION : 0**  
**CONTRE : 0**

## 3 – Extension des capacités d'accueil de l'ALSH à la tranche 6-12 ans

Les actions et l'accueil en ALSH à MARTILLAC sont actuellement axés sur les tranches d'âges jeunes de 3 à 6 ans, et adolescents de 12 à 18 ans.

Il apparaît désormais nécessaire de compléter l'ouverture du centre de loisirs (ALSH) de MARTILLAC aux jeunes de 6 à 12 ans (jusqu'alors accueillis à SAUCATS, suivant l'accord conclu entre les 2 communes).

Après examen par les membres de la Commission Jeunesse, et suivant leur avis favorable, il convient :

- d'augmenter de 12 places la capacité de l'ALSH pour les vacances scolaires et les mercredis pour accueillir les enfants de 6 à 12 ans à MARTILLAC,
- de prévoir une extension de la capacité pouvant aller jusqu'à 24 places en juillet.

Les conditions et tarifs sont inchangés, calculés sur le taux d'effort des familles.

L'accueil demeure assuré de 8h à 18h tous les mercredis en période de classe, tous les jours de la semaine pendant les vacances scolaires (sauf les 3 premières d'août et vacances de Noël), et se tiendra à l'école publique des Mille Sources.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de :

- l'extension d'un accueil périscolaire pour les enfants des écoles maternelle et primaire, dans les conditions ci-dessus exposées,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires et à la responsable du service Jeunesse (Isabelle APPRIOU) à signer tous documents de gestion de la CAF.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget

**POUR : 19**  
**ABSTENTION : 0**  
**CONTRE : 0**

## 4 – Recette exceptionnelle

Dans le cadre de l'affaire opposant la Commune à M. GRANDJEAUD, l'assurance GROUPAMA doit verser à la commune la somme arrêtée à 1 076,40 € (remboursement de frais de défense).

Il convient de délibérer pour accepter cette recette exceptionnelle qui sera affectée au compte 7788.

**POUR : 19**  
**ABSTENTION : 0**  
**CONTRE : 0**

## 5 – Demandes de subventions (CG33 pour la CAB 2010)

Dans le cadre de la Convention d'Aménagement de Bourg – tranche 2010, il convient de solliciter les aides départementales pour les travaux VRD et Paysagers :

- Travaux VRD - tranche 2010 d'un montant de : 83 892,30 € HT
- Travaux Paysagers – tranche 2010 d'un montant de : 39 774,15 € HT

Subventions départementales sollicitées (CAB tranche 2010).

- Subvention classique : (DDT-SACSCI) : 31 226,00 €
- Subvention spécifique CAB : 3 196,00 €
- Subvention environnementale : 9 944,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De solliciter ces aides à l'investissement auprès du Conseil Général de la Gironde au titre de la Convention d'Aménagement de Bourg (phase 2010),
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**POUR : 19**

**ABSTENTION : 0**

**CONTRE : 0**

## 6 – Tirage au sort de 6 jurés d'Assises pour 2011.

Comme chaque année, le Conseil Municipal a tiré au sort 6 résidents inscrits sur les listes électorales, et répondant aux conditions requises, pour être Jurés d'Assises, à savoir :

- 1) MOUNIER Philippe, domicilié 4, Route de Mondet
- 2) ROQUES née MESPLEDE Maïlys, domiciliée 24, Route de La Salle
- 3) YUSTE VILLAMAJOR Joël, domicilié 11, Route de Bernadon
- 4) LESPAGNE Gérard, domicilié 14, Route de La Dîme
- 5) BONNEVAL née DELORT Sylvie, domiciliée 4, Impasse du Berret
- 6) CIEUTAT née MACHER Véronique, domiciliée 74bis, Route de Cadaujac

## 7 – Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE)

Il s'agit de valider :

- 1) la composition de la commission élargie, telle que créée par décision du Conseil Municipal en séance du 10 décembre 2009, à savoir :
  - les représentants de la commune : Jean-Marie BROSSIER, Marie-Françoise LEVADOU, Marie-Claude MOGES, Francis DELORT, Marie-France TOUJA.
  - Les représentants d'associations d'usagers et commerçants : Michelle PERSONNE (association GALA), un représentant de l'association « malades Huntington », Mme RAMON (Ecole des Bois), Madeleine LEVRAT (association Aînés Ruraux), Sébastien ROUMEGOUX (restaurateur).
  - Des représentants de la Gendarmerie, du SDIS et de la DDTM.
- 2) Les sites suivants retenus par les membres de la commission élargie lors de la première phase de diagnostic :
  - Cœur de bourg :  
Rues concernées : Place Marcel Vayssière, route de Massiot, chemin Saint-Eugène, avenue Charles de Gaulle (jusqu'à la route de l'Hirondelle), route de Lartigue (jusqu'au jardin du presbytère), impasse du Bourg, route de l'Hirondelle (jusqu'à l'impasse du Bourg), route de Mirebeau (jusqu'à l'impasse de Mirebeau), l'impasse Mirebeau.  
  
Bâtiments concernés :Mairie, église et son presbytère, salle des fêtes, crèche, école des Mille Sources, Officie du Tourisme, la Poste, les commerces et services, l'ensemble dojo-bibliothèque-salle culturelle.
  - Sites ponctuels : le cimetière, le complexe sportif (gradins, vestiaires foot, tennis, pétanque, parking), la maison de retraite, l'école des Bois.

**POUR : 19**

**ABSTENTION : 0**

**CONTRE : 0**

## Questions diverses

- **Présentation du rapport d'activités 2009 de la CCM**

Chaque membre de commission a présenté le rapport le concernant :

Commission Enfance par Christine BUORO

Commission Politique Sociale par Jean CLAVERIE

Commission Environnement par Jean-Paul MERCADIE

Commission Déchets par Jean-Paul MERCADIE

Commission Animations touristiques par Jean CLAVERIE

Commission Animation économique par Jean CLAVERIE

Commission Aménagement et infrastructures par Lionel PEYROUT

Commission Urbanisme et SCOT par Francis DELORT

- **Point sur le 3C2D :**

Jean-Paul MERCADIE fait un état des premiers avancements de la commission, notamment sur les projets d'éclairage public. Il en présente les 4 grands thèmes : biodiversité, démarche individuelle, éducation et développement durable.

Le prochain 3C2D se tiendra le 22/06 à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.